



## Résilience Montée des Eaux et Tempêtes

Le collège Jean Mounès organise une semaine « **Résilience** » labellisé au niveau national par la DGPR - DGSCGC et « Erasmusdays » du 14 au 18 octobre.

Il s'agit de l'aboutissement d'un travail mené avec les correspondants italiens et islandais tout au long de l'année 2024. Le titre du travail est Basta Carbo car nos élèves ont essayé de trouver des solutions pour limiter le réchauffement climatique et donc le risque de tempêtes plus fréquentes et plus violentes. Après avoir compris la règle des 3R : Réduire, Réparer et recycler, les élèves ont fabriqué un jeu de sept familles pour réduire leur propre empreinte carbone et ainsi agir à leur niveau en amont des potentielles futures catastrophes. Des rencontres avec des professionnels de la sécurité, des chercheurs du CNRS et des entreprises durables ont favorisé la nécessaire prise de conscience.

Trois étapes pour toutes les classes de 5ème et 4ème :



1 Comprendre le problème (année de la mer et des océans) : coloriage pour tous et individuel sur les déchets marins : mettre en couleur tout ce qui peut finir à la mer / argumentation orale et lien avec les solutions collectives à adopter ( la prise de conscience collective de la pollution plastique de notre planète)

2. Film de l'action des éco-délégués, règle des 3 R (Réduire, Réparer et recycler)

3. Erasmus : Carte et partenaires avec qui nous avons travaillé ce thème, observation de nos côtes respectives

Présentation du projet Basta Carbo / réchauffement climatique, montées des océans, augmentation des risques « tempêtes » et règle des 3 R



4 Tournoi de jeu 7 familles créé par les Erasmus au premier semestre 2024 pour limiter son empreinte carbone



Céline Merlet et  
Véronique Nocet



Véronique Nocet et Céline Merlet, professeures engagées en Résilience, E3D, Jean Monnet et Erasmus+

Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.

